



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.3
7 février 2017

Original : ANGLAIS

Septième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC7) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes

Miami, Floride, 2 - 4 novembre 2016

**ÉTAT DES ACTIVITÉS DU SOUS-PROGRAMME SPAW POUR LA PÉRIODE
BIENNALE 2015-2016**

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	ii
1. INTRODUCTION	1
2. ÉTAT D'AVANCEMENT DES SOUS-PROGRAMMES ET DES ACTIVITÉS	2
2.1 Coordination du Programme.....	2
2.2 Renforcement des aires protégées dans la région des Caraïbes	9
2.3 Élaboration de lignes directrices relatives à la gestion des aires et des espèces protégées	14
2.4 Conservation des espèces menacées et en voie d'extinction.....	16
2.5 Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers	20
Annexe I : État du budget du Programme SPAW pour la période biennale 2015-2016	27
Annexe II : Bilan des fonds versés par le Gouvernement français par l'intermédiaire du CAR-SPAW pour la mise en œuvre d'activités du Protocole SPAW	28
Annexe III : État du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (Protocole SPAW)	29
Annexe IV : État des décisions prises au cours de la huitième Réunion des Parties contractantes (COP8) et de la sixième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique	30

ACRONYMES

AMEP	Évaluation et gestion de la pollution environnementale
AMP	Aire marine protégée
BIOPAMA	Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées
CaMPAM	Réseau et Forum de gestion des aires marines protégées des Caraïbes
CAR	Centre d'activités régional
CARICOM	Communauté des Caraïbes
Cariwet	Initiative régionale pour les zones humides des Caraïbes
CBI	Commission baleinière internationale
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CLME	Projet relatif au grand écosystème marin des Caraïbes
CLME+	Projet relatif aux écosystèmes marins des Caraïbes et du nord du Brésil
COP	Conférence des Parties
ECMANN	Réseau d'aires marines gérées de la Caraïbe orientale résistantes aux changements climatiques
EEE	Espèce exotique envahissante
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GCRMN	Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens
ICRI	Initiative internationale pour les récifs coralliens
IFRECOR	Initiative française pour les récifs coralliens
Initiative BEST	Régime volontaire pour la biodiversité et les services écosystémiques dans les territoires des régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne
MaMaCoCoSEA	Conservation des mammifères marins dans le Nord de l'Amérique du Sud
MedPAN	Réseau de zones protégées méditerranéennes
OCCE	Coordination générale et dépenses communes
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU DC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
PEC	Programme pour l'environnement des Caraïbes
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Ramsar	Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau
SPAW	Aires et espèces spécialement protégées
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET RELATIFS AU PROGRAMME RÉGIONAL SPAW POUR 2015-2016

1. INTRODUCTION

1. Le Plan de travail et le budget du programme SPAW pour 2015-2016 ont été approuvés par la huitième Réunion des parties (COP8) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (Protocole SPAW) dans la région des Caraïbes (9 décembre 2014, Carthagène des Indes, Colombie), la sixième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) et la treizième Réunion des parties à la Convention sur la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (11-13 décembre 2014, Carthagène des Indes, Colombie).
2. Le Protocole SPAW est entré en vigueur le 18 juin 2000. Depuis la COP8 et avec l'adhésion de Grenade et des Bahamas en 2012, on compte à ce jour seize gouvernements qui en sont parties contractantes (Bahamas, Barbade, Belize, Colombie, Cuba, États-Unis d'Amérique, France, Grenade, Guyana, Panama, Pays-Bas, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago et Venezuela) (<http://www.cep.unep.org/cartagena-convention/ratification-status.pdf>). On trouvera une liste complète des Parties contractantes au Protocole SPAW, avec leur date de ratification respective, à l'Annexe III.
3. Les objectifs du Programme SPAW sont les suivants :
 - a) Augmenter de manière significative le nombre d'aires et d'espèces protégées dans la région des Caraïbes et en améliorer la gestion ;
 - b) Favoriser la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction ainsi que l'utilisation durable des ressources naturelles pour éviter qu'elles ne deviennent menacées ou en voie d'extinction ;
 - c) Renforcer la capacité régionale pour coordonner l'échange d'informations, la formation et l'assistance technique en soutien aux efforts de conservation de la biodiversité nationale ; et
 - d) Coordonner les activités avec les initiatives et les traités internationaux sur la biodiversité pertinents, tels que la Convention sur la diversité biologique, la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar), la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Convention de Bonn), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines, l'Initiative internationale pour les récifs coralliens et son réseau mondial de surveillance, la Convention d'Abidjan et l'Initiative sur les espèces migratrices de l'hémisphère occidental.
4. Au cours de la période 2015-2016, les activités ont consisté essentiellement à aider les pays à :
 - a) Renforcer la gestion des aires marines protégées et des espèces protégées, et le travail en réseau dans ce domaine ;
 - b) Promouvoir et intégrer les principes de l'approche écosystémique afin de lutter contre la dégradation des services des écosystèmes prioritaires et d'y remédier par la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources côtières ;
 - c) Reconnaître la corrélation entre les systèmes social et écologique, ainsi que leurs aspects multidimensionnels. Cette approche a été approuvée par d'autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement, tels que la Convention sur la diversité biologique, la Commission baleinière internationale (CBI) et la Convention de Ramsar.
5. Les activités visaient également à assurer la coordination avec d'autres programmes ou accords environnementaux traitant des questions liées à la conservation de la biodiversité et revêtant une importance particulière pour le Protocole SPAW, tels que la Stratégie du Programme pour les mers régionales du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Convention d'Abidjan, la CBI, la Stratégie de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) pour les Caraïbes et le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées de l'UICN, la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines, le projet relatif au grand écosystème marin des Caraïbes (CLME), la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (COPACO-FAO) et l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI).
6. Les activités spécifiques au Plan de travail 2015-2016 relèvent de cinq principaux volets du Programme (sous-programmes), à savoir :
 - a) La coordination du Programme ;

- b) Le renforcement des aires protégées dans la région des Caraïbes (y compris la formation et le renforcement des capacités pour la gestion des aires marines protégées) ;
 - c) L'élaboration de lignes directrices relatives à la gestion des aires et des espèces protégées ;
 - d) La conservation des espèces menacées et en voie d'extinction ; et
 - e) La conservation et l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins (y compris des activités relatives aux récifs coralliens et aux espèces exotiques envahissantes).
7. Par ailleurs, le Secrétariat a fait porter l'accent sur la collecte de fonds, l'élaboration de stratégies et la rationalisation des activités liées au Protocole SPAW, les ressources humaines et financières étant limitées.

2. ÉTAT D'AVANCEMENT DES SOUS-PROGRAMMES ET DES ACTIVITÉS

8. Les sections suivantes présentent un bilan des principales activités entreprises et des principales réalisations obtenues dans le cadre du Programme SPAW entre 2015 et 2016. On trouvera à l'Annexe I un état des coûts et des dépenses pour cette période.

2.1 Coordination du Programme

9. Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants :
- a) Promouvoir l'adhésion au Protocole SPAW ainsi que sa ratification et sa mise en œuvre ;
 - b) S'assurer que l'élaboration et la mise en œuvre des activités du programme satisfont aux obligations du Protocole SPAW et aux besoins des Parties contractantes ;
 - c) Établir des mécanismes de coordination, de collaboration et de communication avec d'autres accords, organisations et programmes en lien avec les objectifs du Protocole SPAW ;
 - d) Améliorer la coordination de la programmation régionale pour les aires et les espèces protégées dans la région des Caraïbes ; et
 - e) Superviser les activités quotidiennes et la coordination générale des divers projets et activités relevant du Programme SPAW.

2.1.1 État d'avancement des activités du sous-programme

10. Au cours de la période 2015-2016, l'administratrice du Programme SPAW chargée de la coordination générale du Protocole SPAW avec l'aide de l'assistant du Programme SPAW a continué de superviser la coordination quotidienne de la mise en œuvre des activités du Programme. Elle a assumé les fonctions de responsable du 1^{er} mars au 30 août 2015, après le départ à la retraite du Coordonnateur du PEC-PNUE, et a ensuite pris un congé spécial sans traitement du 1^{er} septembre 2015 au 31 mars 2016. Son poste a été provisoirement occupé en son absence pour que les activités SPAW continuent à être mises en œuvre.
11. Afin d'atteindre les objectifs du sous-programme, le Centre d'activités régional SPAW (CAR-SPAW) a fourni une aide supplémentaire. Ce centre se situe en Guadeloupe et est soutenu par le Gouvernement français. Depuis le début de l'année 2009, il est hébergé par le Parc national de Guadeloupe. L'équipe à temps plein du CAR-SPAW se compose depuis 2014 de trois employés permanents : un directeur, un coordonnateur principal de projets et un assistant administratif. Cette équipe a été renforcée par quatre employés (trois par la suite) engagés pour une période de courte durée, deux coordonnateurs de projet (un contrat de travail se terminant mi-2016) et un assistant administratif. Les traitements correspondant à deux de ces postes ont été couverts par l'entremise de deux projets précis : le Régime volontaire pour la biodiversité et les services écosystémiques dans les territoires des régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne (troisième année de mise en œuvre ; BESTIII) et le Réseau d'aires marines gérées de la Caraïbe orientale résistantes aux changements climatiques (ECMMAN). Dr Sandrine Pivard a pris ses fonctions en septembre 2016 en tant que nouvelle directrice du CAR-SPAW, suite au départ de M^{me} Anne Fontaine qui a terminé son mandat de deux ans. Le CAR a apporté son aide au Secrétariat pour diverses activités, tel qu'il a été demandé par la COP8, notamment pour l'inscription d'aires et d'espèces protégées au titre du Protocole SPAW, la mise en œuvre des priorités du Plan d'action mondial pour la conservation, la gestion et l'exploitation des mammifères marins dans la région des Caraïbes, les activités relevant du Réseau et Forum de gestion des aires marines protégées des Caraïbes (CaMPAM), et la relecture et la traduction

d'un certain nombre de documents. On trouvera des informations complémentaires sur les activités du CAR-SPAW dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4.

12. Les activités énumérées ci-après ont été menées à terme, en accord avec les objectifs de développement de synergies, de promotion du Protocole et d'optimisation des ressources :
- Contribution à la conservation d'espèces d'oiseaux, en collaboration avec BirdsCaribbean. L'administrateur du Programme SPAW a fait un exposé sur le Protocole et le Programme SPAW devant le Carib Bird Education Network, à l'occasion du Festival des oiseaux des Caraïbes organisé le 5 mai 2016 sous la forme d'un webinaire gratuit sur les oiseaux endémiques des Caraïbes. Le thème de cette année était « Déployer vos ailes pour la conservation des oiseaux ».
 - Conclusion d'un mémorandum de coopération avec la Commission de la mer des Sargasses est en discussion en vue d'améliorer la collaboration avec cette dernière.
 - Mise en place d'une coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) (avec l'aide du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages) et la CITES au travers de la participation à l'atelier consacré à la lutte contre la fraude en matière de faune sauvage dans la région des Caraïbes, ayant eu lieu du 20 au 22 juillet 2016, aux Bahamas. Des experts et des représentants des gouvernements de la région se sont réunis à cette occasion afin de discuter et de cerner les principales menaces et les recommandations sur la criminalité liée aux espèces sauvages. L'objectif était de renforcer et d'améliorer la coopération régionale et l'application des lois grâce à la création d'un réseau de lutte contre la fraude en matière de faune sauvage dans la région des Caraïbes.
 - Participation à la cinquième réunion de l'Initiative régionale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides des Caraïbes-Cariwet, organisée par la Convention de Ramsar, le 5 août 2016 à Sainte-Lucie. Le CAR-SPAW y a fait un exposé sur le Protocole et le Programme SPAW.
 - Participation au premier atelier régional de renforcement des capacités des pays caribéens nonparties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, tenu du 31 août au 2 septembre 2016 à la Barbade. Cet atelier visait à informer les non-Parties de la région des Caraïbes du travail et des objectifs de la Convention, ainsi que de la manière d'y adhérer. Le coordonnateur du PEC y a fait une présentation sur le Protocole et le Programme SPAW.
13. La coordination et la communication sur divers sujets d'intérêt commun ont été davantage renforcées avec les organisations suivantes (voir sections ci-après), dans le respect des ententes de collaboration conclues avec plusieurs d'entre elles :
- CAB international (anciennement Offices agricoles du Commonwealth) ;
 - Le Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes ;
 - Le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (Secrétariat de la CARICOM) ;
 - La Convention sur la diversité biologique ;
 - L'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes ;
 - La Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines ;
 - La Sous-Commission de la Commission océanographique intergouvernementale pour la mer des Caraïbes et les régions adjacentes ;
 - L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (IOCARIBE/UNESCO) ;
 - L'Initiative internationale pour les récifs coralliens ;
 - L'Union internationale pour la conservation de la nature ;
 - L'Organisation des États des Caraïbes orientales — Groupe de l'environnement et du développement durable ;
 - Reef Check ;
 - La Commission de la mer des Sargasses ;
 - Le Régime volontaire pour la biodiversité et les services écosystémiques dans les territoires des régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne (BEST) ;
 - The Nature Conservancy ;
 - Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du PNUE ;
 - La Commission mondiale des aires protégées ;

- La Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest de la FAO ;

14. Un certain nombre de réunions ont été organisées et/ou suivies dans l'optique de continuer à promouvoir le Protocole et le Programme, ainsi que de développer des synergies. On trouvera ci-dessous les principales réunions portant sur la mise en œuvre du Protocole SPAW :

- La onzième session de formation du PEC-PNUE/CaMPAM destinée aux formateurs relative à la gestion des aires marines protégées (en anglais), St. George's, Grenade, 16-25 février 2015 ;
- L'Initiative pour des océans durables de la Convention sur la diversité biologique, atelier de renforcement des capacités pour l'Amérique du Sud, Lima, Pérou, 23-27 février 2015 ;
- L'Atelier d'intégration régionale axé sur l'élaboration d'une vision partagée pour améliorer l'accès à l'information pour la gestion des aires marines protégées, organisé par The Nature Conservancy, 19-20 mai 2015, Miami, Floride ;
- La vingtième réunion internationale de BirdsCaribbean, 25-29 juillet 2015, Kingston, Jamaïque ;
- La Réunion du Groupe exécutif du projet CLME+ SAP, 26 et 27 octobre 2015, Miami, Floride ;
- La soixante-huitième Conférence annuelle de l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes, 9-13 novembre 2015, ville de Panama.
- Le Deuxième atelier de réorientation et de planification stratégique organisé par la COPACO, 1-2 décembre 2015, Port-d'Espagne, Trinité-et-Tobago ;
- La Réunion du Comité directeur du projet « Faire avancer la mise en œuvre du Plan d'action stratégique pour la gestion des ressources biologiques marines partagées dans les écosystèmes marins des Caraïbes et du nord du Brésil » (CLME+ SAP), 26-28 janvier 2016, Carthagène des Indes, Colombie ;
- 10x20 Initiative : Conférence sur les aires marines protégées, 7-9 mars 2016, Rome, Italie (sur invitation du Gouvernement italien) ;
- L'Atelier de formation aux outils de gestion axée sur l'écosystème marin et côtier, 19-22 avril 2016, San Juan, Porto Rico ;
- L'Atelier sur la surveillance intégrée des récifs coralliens dans les Caraïbes, organisé par Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens, 18-22 avril 2016, Kingston, Jamaïque ;
- La seizième session de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest, 20-24 juin 2016, Gosier, Guadeloupe, à laquelle a participé le coordonnateur du PEC ;
- La douzième session de formation des formateurs PEC-CaMPAM sur la gestion des AMP (à l'intention des pays hispanophones), 30 août-10 septembre 2016, Montecristi, République dominicaine ;
- Le Congrès mondial de la nature de l'UICN, 1-10 septembre 2016, Honolulu, Hawaï, États-Unis. À cette occasion, l'administrateur du Programme SPAW et le coordonnateur de CaMPAM ont reçu le Packard Award pour leur travaux de longue haleine sur les aires marines protégées dans les Caraïbes menés dans le cadre du CaMPAM et qu'ils ont présenté à la session sur les réseaux des AMP régionales, organisée par le Réseau de zones protégées méditerranéennes ;
- La deuxième réunion du Groupe exécutif du projet CLME+ et la réunion du mécanisme de coordination CLME+ SAP, 6-9 septembre 2016, Miami, Floride, auxquelles l'administrateur de programme chargé du sous-programme sur l'évaluation et la gestion de la pollution environnementale a assisté.

15. Les principales réunions au cours desquelles d'importantes contributions ont été apportées sont énumérées dans le tableau ci-dessous. Les réunions parrainées par d'autres organisations ont été suivies en grande partie aux frais de l'organisation hôte :

Réunion	Objectif	Date et lieu	Lien avec les objectifs du programme
La soixante-huitième Conférence de l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes	<p>Appuyer la session thématique du CaMPAM consacrée à la planification spatiale marine et favoriser l'établissement de liens avec le projet sur la biodiversité pour un développement durable grâce à la gestion axée sur l'écosystème.</p> <p>La session visait à renforcer l'efficacité et la durabilité des processus de planification et de gestion des zones côtières et marines du Pacifique tropical oriental, du golfe du Mexique et des Caraïbes.</p> <p>Le Secrétariat et le CaMPAM ont coparrainé la session et ont fourni un appui logistique et technique à au moins 6 spécialistes en aires marine protégées, en particulier pour la session technique sur la science et la gestion des aires marines protégées.</p>	<p>Panama</p> <p>9-13 novembre 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination avec les institutions concernées/synergies avec les lois pertinentes • Mise en œuvre des activités et du plan de travail du CaMPAM • Renforcement des aires protégées dans la région des Caraïbes
Onzième et douzième sessions régionales de formation des formateurs SPAW/CaMPAM consacrées à la gestion des aires marines protégées de la région des Caraïbes	<ul style="list-style-type: none"> • Sujets abordés lors de la onzième session de formation : les caractéristiques biophysiques des écosystèmes côtiers, les services des écosystèmes et les menaces pour leur résilience, les outils de communication et d'information, les opérations de gestion des AMP, la recherche et la surveillance, le financement durable et d'autres moyens de subsistance par la création d'activités écotouristiques et l'exploitation des ressources pour satisfaire aux obligations des accords régionaux et internationaux ; • La douzième session de formation portait sur la gestion des AMP en mettant l'accent sur l'approche écosystémique. 	<p>Grenade</p> <p>16-25 février 2015 (onzième session)</p> <p>et</p> <p>République dominicaine</p> <p>30 août-10 septembre 2016 (douzième session)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des activités SPAW • Coordination/synergies avec les institutions concernées • Renforcement des aires protégées dans la région des Caraïbes, en particulier la République dominicaine

Réunion	Objectif	Date et lieu	Lien avec les objectifs du programme
Atelier d'intégration régionale axé sur l'élaboration d'une vision partagée pour améliorer l'accès à l'information pour la gestion des aires marines protégées, organisé par The Nature Conservancy	Les représentants des plateformes en ligne et des systèmes d'aide à la décision liés à la protection des ressources marines et à la prise de décisions ont pu, grâce à cet atelier, jeter les bases d'un futur plus collaboratif, où l'accès à l'information – nécessaire aux gestionnaires d'aires marines protégées, aux décideurs et au grand public – serait amélioré. (Liens avec le projet de gestion axée sur l'écosystème — voir ci-dessous point 2.2)	États-Unis 19-20 mai 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des activités et du Programme SPAW • Coordination/synergies avec les institutions concernées • Renforcement des aires protégées dans la région des Caraïbes
Atelier de formation aux outils de gestion axée sur l'écosystème marin et côtier organisé par NatureServe	Faire avancer les travaux de la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales du PNUE et du PEC portant sur la gestion axée sur l'écosystème marin et côtier dans la région des Caraïbes grâce à la présentation du <u>Guide du PNUE sur la gestion axée sur l'écosystème marin et côtier</u> (en anglais) et grâce à son application par les acteurs caribéens, par l'intermédiaire du Réseau d'outils de gestion axée sur l'écosystème de NatureServe.	Porto Rico 19 – 22 avril 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des activités et du Programme SPAW • Coordination/synergies avec les institutions concernées • Renforcement des aires protégées dans la région des Caraïbes

16. Le CAR-SPAW en Guadeloupe a entrepris un certain nombre d'activités ou a apporté son concours pour les mettre en œuvre. On trouvera plus d'informations dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4.

2.1 COORDINATION DU PROGRAMME	
Activités	État
Soutenir le Protocole SPAW en mettant en place des activités relevant du CaMPAM, et en particulier, du projet ECMMAN	En cours (On trouvera plus d'informations à ce sujet à la section 2.2 et dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.5)
Soutenir le Président du Groupe de travail chargé d'examiner les critères pour l'inscription des espèces aux annexes du Protocole SPAW afin de coordonner l'élaboration d'une liste restreinte d'espèces.	En cours (On trouvera plus d'informations à ce sujet à la section 2.3 et dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/4).
Coordonner le Groupe de travail chargé d'élaborer les critères et une procédure d'évaluation des dérogations au titre de l'article 11(2) du Protocole SPAW	En cours (On trouvera plus d'informations à ce sujet à la section 2.3 et dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/3).

2.1 COORDINATION DU PROGRAMME	
Activités	État
Coordonner la mise en œuvre des priorités établies dans le cadre du Plan d'action mondial pour la conservation, la gestion et l'exploitation des mammifères marins	En cours (on trouvera plus d'informations à ce sujet à la section 2.4).
En partenariat avec Birdlife et BirdsCaribbean (anciennement SCSCB), améliorer la diffusion des informations et des publications sur les oiseaux.	En cours (on trouvera plus d'informations à ce sujet à la section 2.4).
Lancer et coordonner, en collaboration avec le Secrétariat, un programme de coopération consacré aux aires protégées inscrites au titre des Annexes du Protocole SPAW.	En cours (on trouvera plus d'informations à ce sujet à la section 2.3).
Examiner les aires protégées dont l'inscription au titre du Protocole SPAW est proposée	Achévé (on trouvera plus d'informations à ce sujet à la section 2.3).
Collaborer avec l'Initiative internationale pour les récifs coralliens et d'autres institutions sur les questions relatives aux espèces exotiques envahissantes, notamment sur le problème du poisson-lion	En cours (On trouvera plus d'informations à ce sujet à la section 2.4).
Partager avec toute la région des données régionales sur l'afflux de sargasses, en partenariat avec l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes, le Centre de gestion des ressources et d'études sur l'environnement de l'Université des Indes occidentales et d'autres institutions concernées.	En cours (On trouvera plus d'informations à ce sujet à la section 2.5).
Rédiger et diffuser des bulletins d'informations trimestriels sur le Protocole SPAW.	En cours (On trouvera plus d'informations à ce sujet dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4)
Appuyer la révision, l'amélioration et la redynamisation du Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens dans la région des Caraïbes.	Achévé (On trouvera plus d'informations à ce sujet à la section 2.5 et dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.17).
Collecter des fonds en coordination avec le Secrétariat	En cours
Promouvoir le Protocole SPAW et ses objectifs afin d'encourager les États non parties à le ratifier (le Brésil et le Mexique, par exemple)	En cours
Aider à préparer et à traduire des documents pour la septième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique au Protocole SPAW	Achévé

2.1.2 *Résultats du sous-programme*

17. Les principaux résultats obtenus de la coordination du Programme sont les suivants :

Résultats	État
Organisation de la septième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique au Protocole SPAW	Achévé Miami, Floride 2 novembre 2016
Propositions de projet en faveur des objectifs et du financement du Protocole SPAW	Achévé

Résultats	État
	Achevée (Détails fournis avec chaque activité principale ci-dessous)
Projet de plan de travail et du budget du sous-programme SPAW pour la période biennale 2017-2018 (dont un projet de directives)	Achevé (Voir UNEP(DEPI)/CAR WG.38/6)
Synergies et collaboration accrues avec les organisations et les initiatives concernées au sein et en dehors de la région	En cours En particulier avec la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, la Convention sur la conservation des espèces migratrices, les Secrétariats de la Commission baleinière internationale et de Ramsar, le Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens/l'Initiative internationale pour les récifs coralliens, la COPACO-FAO et le Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes.

18. Le Secrétariat a continué à coordonner et à coopérer, dans la mesure du possible, avec d'autres initiatives et projets liés aux écosystèmes marins et côtiers dans la région, notamment les suivants :

- Le projet ECMMAN, dont la mise en œuvre a été gérée par The Nature Conservancy (voir détails dans UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.5) ; et
- Programme régional Caraïbes BEST 2.0 dirigé par le CAR-SPAW au moyen d'un mécanisme de financement soutenu par la Commission européenne qui vise à tester un mécanisme de financement innovant pour la conservation de la biodiversité et le développement durable dans les pays et territoires d'outre-mer associés à l'Union européenne pour les activités de terrain à petite et moyenne échelle. Les pays et territoires d'outre-mer visés incluent 7 territoires SPAW [Saba, Saint-Eustache, Saint-Martin (partie néerlandaise), Aruba, Curaçao, Bonaire et Saint-Barthélemy], l'accent étant mis sur le développement local, la préservation de la diversité biologique et l'utilisation durable des services des écosystèmes (voir détails dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4).

2.1.3 Budget du sous-programme

19. Les coûts associés à la coordination du sous-programme SPAW sont les suivants :

2015			2016		
Fonds collectés CTF	Fonds collectés Autres sources**	Total des fonds	Fonds collectés CTF	Fonds collectés Autres sources **	Total des fonds
0	15,000	40,000	0	15,000	15,000

*Coûts salariaux et frais de réunion STAC couverts par l'OCCC et le Gouvernement français pour le personnel du CAR

**À travers le CAR-SPAW pour la coordination SPAW (salaires non compris).

2.2 Renforcement des aires protégées dans la région des Caraïbes

20. Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants :
- Renforcer la gestion des parcs et des aires protégées dans région des Caraïbes, y compris la communication entre les parcs et les aires protégées au sein de la région ;
 - Aider les gouvernements et les organisations non gouvernementales à renforcer leurs capacités humaines pour augmenter l'efficacité des aires marines protégées, aussi bien les sites que les systèmes nationaux ;
 - Sensibiliser les gouvernements à la nécessité et à l'importance de financer les aires protégées, et promouvoir la mise en place de mécanismes de financement pour une gestion efficace des parcs et des aires protégées ; et
 - Promouvoir les aires protégées dans le cadre de la conservation de ressources naturelles importantes pour le développement durable de la région.

2.2.1 *État d'avancement des activités du sous-programme*

21. Au cours de la période considérée, la plupart des activités entreprises par l'intermédiaire de ce sous-programme ont été mises en œuvre dans le cadre des deux principaux projets approuvés au titre du sous-programme SPAW, à savoir :

- Le projet **ECMMAN** est dirigé par The Nature Conservancy et financé par le Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la conservation de la nature, de la construction et de la sécurité nucléaire. Il vise à promouvoir la gestion efficace des aires marines dans les îles des Caraïbes et les pays associés. Par l'intermédiaire du CaMPAM, le CAR-SPAW a mis en œuvre la composante de microfinancements à l'appui des aires marines protégées pour renforcer les aires marines gérées existantes dans 6 pays de l'Est des Caraïbes (Antigua-et-Barbuda, Dominique, Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines) en fournissant des ressources financières et une expertise technique (Microfinancements ECMMAN-CaMPAM) pour un montant de 1,1 million de dollars (janvier 2014-décembre 2016).
- Le projet intitulé « La biodiversité pour un développement durable grâce à la gestion axée sur l'écosystème » a été signé à la fin de l'année 2014 et est financé par le Programme pour l'environnement de la Direction générale de la coopération au développement qui relève du Ministère italien des affaires étrangères (1 350 000 € pour 3 ans). Son objectif général est d'améliorer les moyens de subsistance des populations de la région des Caraïbes en contribuant à la préservation de la biodiversité des zones côtières et marines et à sa gestion durable par l'application d'une approche de gestion écosystémique. Une série de projets pilotes dans certaines aires protégées des Parties SPAW sont en cours :
- Un accord de coopération relatif aux projets avec le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles de la République dominicaine a été signé en septembre 2016 aux fins de la mise en œuvre d'activités relatives à la gestion durable d'une zone pilote à usage multiple sur la côte nord-ouest du pays (de Montecristi à Puerta Plata) où se trouve un certain nombre d'aires protégées et où d'importantes activités touristiques, agricoles et de pêche sont réalisées pour le pays. Le projet permettra d'élaborer, en consultation avec toutes les parties intéressées, un outil système d'aide à la décision (SAD) pour la région et un plan de gestion, de mettre à jour, selon que de besoin, les plans existants des aires protégées concernées et de renforcer les capacités pour intégrer les outils et concepts de la gestion axée sur l'écosystème par le biais de formations et d'une assistance technique (350 000 dollars) ;
- Un accord de financement à petite échelle avec Reef Check République dominicaine a été signé en décembre 2015 afin d'appuyer la collecte de données et d'informations pour l'outil SAD pour la zone pilote mentionnée ci-dessus et les activités de formation au système d'aide à la décision. Cela inclut également la mise à jour et l'organisation d'une session régionale de formation des formateurs sur les aires marines protégées, tenue du 26 septembre au 7 octobre 2016 à Puerta Plata, en République dominicaine, ainsi que l'appui à l'évaluation des activités CaMPAM (voir ci-dessous sous CaMPAM et le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.5) (175 000 dollars) ;
- Un accord de financement à petite échelle avec l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes a été signé en décembre 2015 pour la mise à jour de la base de données régionale sur les aires marines protégées, la fourniture d'un appui aux sessions relatives aux aires marines protégées de CaMPAM et la participation de spécialistes des aires marines protégées originaires des pays parties au Protocole SPAW à la soixante-neuvième Conférence annuelle de l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes en novembre 2016 (194 000 dollars) ;

- Un accord de deux ans a été signé en avril 2016 avec PROGES, une société d'experts-conseils pour mettre au point le logiciel du système d'aide à la décision et dispenser une formation sur son fonctionnement et son utilisation (142 600 dollars) ; et
- Le programme de parrainage et le réseau connexe sont maintenus afin d'appuyer les spécialistes des AMP (par l'intermédiaire du la coordination de CaMPAM).

22. Les activités suivantes ont été mises en œuvre afin d'atteindre les objectifs des projets ci-dessus, les objectifs du sous-programme dans son ensemble ainsi que ceux du CaMPAM. On trouvera plus d'informations dans le rapport intitulé « Mise à jour sur le Forum et réseau des gestionnaires des aires marines protégées des Caraïbes (CaMPAM) et ses principales activités » (inclut un supplément sur le projet en cours de réalisation portant sur la résistance aux changements climatiques dans le Réseau d'aires marines gérées de la Caraïbe orientale (UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.5) (disponible en anglais seulement).

2.2 RENFORCEMENT DES AIRES PROTÉGÉES DANS LA RÉGION DES CARAÏBES	
Activités	État
Appuyer la session technique sur les AMP à la Réunion de l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes/participation des gestionnaires d'AMP	<p>Achevé</p> <p>Les sessions sur la gestion et la science des AMP ont eu lieu lors de la soixante-huitième Réunion de l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes, tenue du 9 au 13 novembre 2015 dans la ville de Panama.</p> <p>Au total, 4 gestionnaires d'AMP et scientifiques de la région ont reçu un support financier afin de participer à ces sessions de renforcement des capacités (voir UNEP(DEPI) WG.38/INF.5; UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4).</p>
Soutenir le programme de formation des formateurs	<p>Achevé</p> <p>Deux sessions de formation des formateurs portant sur la gestion régionale des AMP ont eu lieu. La session à l'intention des pays anglophones a eu lieu à Grenade (24 participants de 11 pays en 2015) en partenariat avec BIOPAMA-UICN (Caraïbes), et en République dominicaine (24 participants de 8 pays en 2016) en collaboration avec Reef Check République dominicaine (pour plus d'informations, voir http://campam.gcfi.org/ToT/ToT2015CourseReport.pdf et UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.5).</p>

2.2 RENFORCEMENT DES AIRES PROTÉGÉES DANS LA RÉGION DES CARAÏBES	
Activités	État
<p>Intégrer la base de données régionale des aires marines protégées au système régional de planification opérationnelle/stratégique des AMP de la région des Caraïbes.</p>	<p>En cours</p> <p>Treize autres sites ont été inscrits, portant à 31 le nombre total d'aires protégées de la région des Caraïbes inscrites par les parties et intégrées à la base de données (http://www.spaw-palisting.org/). Le site Internet créé par le CAR-SPAW pour rendre accessible des rapports sur les AP devant être inscrites au titre des Annexes du Protocole SPAW a été mis à jour et des liens appropriés vers la base de données du CaMPAM ont été ajoutés.</p> <p>La base de données sur les AMP continue d'être régulièrement mise à jour afin d'assurer l'accessibilité des données et des cartes interactives, d'en améliorer le fonctionnement et de renforcer la production de données sur l'état des AMP. À travers le projet sur la biodiversité pour un développement durable grâce à la gestion axée sur l'écosystème (voir ci-dessus), d'autres efforts sont maintenant axés sur le développement de sa fonctionnalité et sur l'augmentation des jeux de données de la base de données CaMPAM via un système d'aide à la décision « régional », qui sera créé pour favoriser la définition de lignes stratégiques harmonisées à l'échelon régional/sous-régional et de mesures de planification pour la conservation et la gestion durable des ressources côtières et marines de la région des Caraïbes.</p> <p>Parmi les partenaires actuels, on peut citer PROGES Consulting (Italie), l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes, ReefCheck République dominicaine, l'Université des Indes, The Nature Conservancy et les organismes de gestion de l'environnement compétents pour les zones pilotes sélectionnées, ainsi que des organisations non gouvernementales de conservation.</p>
<p>Mentorats/échanges et assistance technique pour le renforcement des AMP</p>	<p>En cours</p> <p>En coordination avec The Nature Conservancy et dans le cadre du projet ECMMAN, le CaMPAM continue d'assurer le financement d'aires marines protégées situées sur le territoire des Parties au Protocole SPAW, l'objectif étant de renforcer l'efficacité des AMPS suite au succès de la série de subventions versées pendant la période biennale 2014-2015. Les subventions accordées à six (6) pays (jusqu'à 156 879 euros chacun) ont été versées en 2015-2016. (On trouvera plus d'informations à ce sujet dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.5).</p> <p>Par le biais du projet de gestion axée sur l'écosystème, des subventions ont récemment été approuvées en faveur des aires marines protégées en vue de renforcer les capacités de gestion des aires situées dans les sites énumérés dans le Protocole SPAW dans le but d'améliorer leur efficacité de gestion avec une approche de gestion écosystémique, d'établir des plans de gestion systémique pour la zone pilote protégée à Puerto Plata (et éventuellement pour d'autres Parties au Protocole SPAW) et de renforcer davantage les compétences techniques du personnel des institutions concernées, y compris l'équipe de parrainage AMP de sorte qu'ils puissent utiliser et mettre à jour les jeux de données, faire fonctionner le système d'aide à la décision et mettre en œuvre les plans de gestion et des activités de surveillance des sites sélectionnés.</p>

2.2 RENFORCEMENT DES AIRES PROTÉGÉES DANS LA RÉGION DES CARAÏBES	
Activités	État
Appuyer les initiatives et les efforts AMP	<p>En cours</p> <p>Le CaMPAM continue de contribuer, dans la mesure du possible, aux initiatives AMP portant sur les sciences, la gestion et les politiques de conservation marine, aux échanges permettant d'améliorer l'efficacité des AMP et d'aider à la réalisation des objectifs du Protocole SPAW, ainsi qu'aux actions internationales pertinentes.</p> <p>Il s'agissait notamment de collaborer avec des organisations régionales et internationales à des activités revêtant un intérêt pour le CaMPAM (échanges de gestionnaires et ateliers de formation).</p>
Évaluation des activités du CaMPAM (2000-2015)	<p>Achevé</p> <p>Une évaluation des activités du CaMPAM depuis les 15 dernières années (2000-2015) a été achevée en 2016. Cette évaluation visait à mesurer l'efficacité du programme et à proposer des recommandations afin de l'améliorer (UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.6).</p>

23. Par l'intermédiaire du CaMPAM et/ou du CAR-SPAW, les réunions suivantes ont été organisées et/ou appuyées afin de renforcer la coordination avec les partenaires et d'explorer les synergies concernant le renforcement des aires protégées :

Réunion	Objectif	Date et lieu	Lien avec les objectifs du programme
Assistance technique dans le sud d'Haïti pour le projet Mer Sud	Encourager la participation de spécialistes haïtiens aux activités du CaMPAM et présenter les avantages de devenir partie à la Convention de Cartagena et à ses Protocoles	Haïti 4-10 octobre 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les objectifs du Protocole SPAW et du CaMPAM, ainsi que la ratification par Haïti • Coordination/synergies avec les institutions locales pertinentes et le bureau/programme du PNUE à Haïti
Soixante-huitième Conférence annuelle de l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes — sessions techniques sur la science/la gestion des AMP	CaMPAM	Panama 9-13 novembre 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des AMP • Coordination/synergies avec les institutions concernées
Initiative 10X20 – Conférence sur les aires marines protégées « Dialogue entre scientifiques et décideurs : un impératif urgent »	Initiative conjointe entre le Gouvernement italien, l'Océan Sanctuary Alliance et le PEC, menée dans le cadre du projet de gestion axée sur l'écosystème. Cette Initiative vise à élaborer un cadre scientifique pour aider les États membres à atteindre la cible de l'objectif de développement durable 14 qui est de préserver au moins 10 % des aires marines et côtières d'ici à 2020.	Italie 7-9 mars 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion du Protocole SPAW et du projet de gestion axée sur l'écosystème • Coordination/synergies avec les institutions concernées

Réunion	Objectif	Date et lieu	Lien avec les objectifs du programme
Atelier de formation aux outils de gestion axée sur l'écosystème marin et côtier organisé par NatureServe	Représenter le PEC et partager les enseignements tirés de la gestion des AMP et de la gestion axée sur l'écosystème, en s'appuyant sur les projets entrepris par l'Unité de coordination régionale du PNUE	Porto Rico 19-22 avril 2016	<ul style="list-style-type: none"> Promotion du Protocole SPAW et du projet de gestion axée sur l'écosystème Coordination/synergies avec les institutions concernées

2.2.2 Résultats du sous-programme

24. Les principaux résultats de ce sous-programme sont les suivants :

Résultats	État
Amélioration des capacités de gestion dans au moins 3 AMP figurant dans le Protocole SPAW, notamment grâce à une approche de gestion des écosystèmes et à des plans de gestion systémique des zones pilotes protégées des Parties au Protocole SPAW.	En cours Les gestionnaires des AMP ont assisté à la réunion consacrée à la science et à la gestion des AMP organisée à l'occasion de la Conférence de l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes afin d'améliorer le renforcement des capacités, ainsi qu'aux sessions de formation des formateurs organisées et financées par la biais du projet ECMMAN et du projet de gestion axée sur l'écosystème. On trouvera plus d'informations à ce sujet dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.5.
Amélioration au niveau des informations sur les AMP et de leur diffusion dans la région, y compris plus grande efficacité du site et du forum Internet du CaMPAM.	En cours Création du site Web consacré à l'inscription d'AP ; mise à jour de la base de données sur les AMP en cours ; et mise au point d'un système régional d'aide à la décision (UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.5; UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4).
Collaboration et relations renforcées entre les gestionnaires, les scientifiques, les pêcheurs et autres parties prenantes agissant au niveau des AMP, ainsi qu'avec les experts régionaux et internationaux.	Achevé Financement de la participation aux sessions techniques AMP, aux sessions de formation des formateurs dispensées à Grenade et en République dominicaine et amélioration continue de la base de données (UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.5; UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4)
Base de données sur les AMP globale et complète pour la région des Caraïbes disponible en ligne et entièrement coordonnée avec l'inscription des AP en vertu du Protocole SPAW	En cours Création d'un site Web pour la transmission de rapports en ligne sur les AP à inscrire et mise à jour régulière de la base de données sur les AMP. Mise au point d'un système d'aide à la décision en cours. On trouvera plus d'informations à ce sujet dans les documents UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4 et UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.5.

2.2.3 Budget du sous-programme

25. Les coûts associés à la mise en œuvre des activités relevant de ce sous-programme sont les suivants :

2015			2016		
Fonds collectés CTF	Fonds collectés Autres sources *	Total des fonds	Fonds collectés CTF	Fonds collectés Autres sources **	Total des fonds
0	35,291	35,291	0	1,223,855	1,223,855

*Inclut des fonds du Gouvernement italien dans le cadre du projet de gestion axée sur l'écosystème

** Inclut des fonds du projet EMMAN par l'intermédiaire du CAR-SPAW

2.3 Élaboration de lignes directrices relatives à la gestion des aires et des espèces protégées

26. Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants :

- Promouvoir et faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de directives relatives à l'établissement, à la gestion et à l'inscription d'aires protégées au titre du Protocole SPAW ;
- Promouvoir la planification du système national des aires protégées en tant que mécanisme pour l'élaboration d'une législation adéquate et de mécanismes de communication de l'information ; et
- Promouvoir et faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de directives relatives à la gestion et à la conservation des espèces au titre du Protocole SPAW.

2.3.1 État d'avancement des activités du sous-programme

27. Le CAR-SPAW en Guadeloupe a entrepris un certain nombre d'activités ou a apporté son concours pour les mettre en œuvre. On trouvera plus d'informations à ce sujet dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4. Les activités mises en œuvre pendant la période 2015-2016 afin d'atteindre ces objectifs sont les suivantes :

2.3 ÉLABORATION DE DIRECTIVES RELATIVES À LA GESTION DES AIRES ET DES ESPÈCES PROTÉGÉES	
Activités	État
Inscription d'autres aires protégées dans le Protocole SPAW en utilisant le modèle annoté et révisé présenté par la STAC6 et conformément à la décision 2 de la COP8 d'approuver les treize (13) aires protégées à inscrire au titre du Protocole SPAW.	Achevé Suite à l'appel qu'avait lancé en 2014 le Secrétariat aux Parties pour qu'elles désignent de nouveaux sites à inscrire, et après adoption par la COP8, on compte à ce jour 31 aires protégées énumérées dans le Protocole SPAW. Le processus d'inscription d'AP est facilité pour les gestionnaires, ces derniers pouvant créer un rapport de présentation via le site Web www.spaw-palisting.org .
Processus d'inscription et programme de coopération pour la protection des aires relevant du Protocole SPAW, conformément à la décision 2 de la COP8 d'appuyer l'initiative du Secrétariat de continuer à soutenir les aires protégées inscrites à travers le programme de coopération.	En cours Les travaux en faveur de cette initiative se poursuivent, avec l'intention de continuer à développer et à ressusciter le programme en relançant l'appui des gestionnaires d'AMP pour les aires énumérées dans le Protocole SPAW et en rappelant les recommandations de la première réunion des gestionnaires d'aires protégées inscrites au titre du Protocole SPAW (soixante-sixième réunion de l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes, Corpus Christi, Texas, États-Unis, 5 novembre 2013) (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.9).

2.3 ÉLABORATION DE DIRECTIVES RELATIVES À LA GESTION DES AIRES ET DES ESPÈCES PROTÉGÉES	
Activités	État
Élaboration de formulaires de rapport de demande de dérogation et rendre compte de leur mise en œuvre pratique, pour les Parties contractantes.	<p>En cours</p> <p>Sous la direction du CAR-SPAW et du Groupe de travail chargé de définir les critères et la procédure d'évaluation des dérogations en vertu de l'article 11(2) du Protocole SPAW, un projet de formulaire de rapport de demande de dérogation a été élaboré et transmis aux Parties pour examen avant la réunion du STAC7 (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.38/3).</p> <p>Certaines Parties contractantes (États-Unis, Cuba et Curaçao) ont reçu une assistance pour élaborer leurs rapports de demande de dérogation en vertu de l'article 11(2).</p> <p>L'élaboration plus poussée du formulaire et sa version définitive doivent encore être approuvées par la COP9.</p>
Application des critères d'inscription des espèces dans les Annexes du Protocole	<p>En cours</p> <p>Suite aux travaux du Groupe de travail <i>ad hoc</i>, la liste préliminaire a été avalisée par le STAC6 et ensuite approuvée par la COP8 (décembre 2014). La situation des espèces ou des groupes d'espèces peut changer et l'évaluation des espèces se poursuit en collaboration avec la liste rouge des espèces menacées de l'UICN, pour permettre toute modification à la liste, si la situation de l'espèce évolue (UNEP(DEPI)/CAR WG.38/4).</p>

2.3.2 *Résultats du sous-programme*

28. Les principaux résultats de ce sous-programme sont les suivants :

Résultats	État
Liste mise à jour des aires protégées au titre du Protocole SPAW	<p>En voie d'exécution</p> <p>Au cours de la période biennale, un appel a été lancé aux Parties en vue de l'inscription de nouvelles aires protégées au titre du Protocole SPAW. Quatre nouvelles aires protégées ont été soumises lors de la STAC7 et de la COP9 (pour plus de détails, voir UNEP(DEPI)/CAR WG.38/5).</p> <p>Les AP proposées devraient être étudiées lors du STAC7, en tenant compte des recommandations relatives à leur inscription formulées lors de la COP9.</p>
Formulaire de rapport de demande de dérogation en vertu de l'article 11(2) approuvé et établissement de rapports sur sa mise en œuvre	<p>En voie d'exécution</p> <p>Le <i>Projet de formulaire de rapport de demande de dérogation</i> (UNEP(DEPI) —CAR WG.38/3) est soumis à l'examen des Parties lors de la STAC7 aux fins d'approbation par la COP9.</p>

Résultats	État
Liste révisée des espèces protégées au titre des Annexes du Protocole SPAW	<p>En voie d'exécution</p> <p>Une liste restreinte d'espèces à protéger au titre du Protocole SPAW est soumise à l'examen des Parties à l'occasion de la STAC7 et aux fins d'approbation, s'il y a lieu, de leur inscription aux Annexes par la COP9.</p>

2.3.3 *Budget du sous-programme*

29. Les coûts associés à la mise en œuvre des activités relevant de ce sous-programme sont les suivants :

2015			2016		
Fonds collectés CTF	Fonds collectés Autres sources *	Total des fonds	Fonds collectés CTF	Fonds collectés Autres sources *	Total des fonds
0	10,000	10,000	0	22,000	22,000

*Par l'intermédiaire du CAR-SPAW

2.4 Conservation des espèces menacées et en voie d'extinction

30. Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants :

- Parvenir à un consensus dans la région sur les priorités liées à la gestion des espèces migratrices et des espèces en voie d'extinction ;
- Mettre en œuvre les activités prioritaires des plans de gestion et de sauvetage des espèces établis dans le cadre du Protocole SPAW ;
- Établir, s'il y a lieu, des plans et des programmes de gestion appropriés des espèces prioritaires qui intéressent la région, y compris celles apportant des bénéfices économiques ; et
- S'attaquer à la menace croissante des espèces exotiques envahissantes (EEE) susceptibles de nuire aux espèces inscrites au titre du Protocole SPAW et aux habitats de la région des Caraïbes, tout particulièrement les EEE côtières ou marines.

2.4.1 *État d'avancement des activités du sous-programme*

31. En accord avec les décisions des Parties contractantes et de la disponibilité des fonds, la priorité a été donnée à certaines activités relevant du Plan d'action pour les mammifères marins et la conservation des oiseaux. Aucun fonds n'a été octroyé pour financer les activités de conservation des tortues de mer.

32. Cependant, au cours de la période biennale, les efforts ont été poursuivis pour atténuer les effets des collisions avec les navires et des prises accidentelles de baleines et de dauphins dans la région des Caraïbes, ainsi que pour collecter des données et sensibiliser davantage à ce sujet par la mise en œuvre des recommandations émanant de l'atelier commun CBI — SPAW/PNUE sur les collisions entre les mammifères marins et les bateaux et axé sur la région des Caraïbes (Panama 2014), par le renforcement et le partage de connaissances techniques entre le personnel des sanctuaires de mammifères marins dans la région pour étendre les recensements et la télémétrie en vue de comprendre de l'utilisation de l'habitat et les déplacements entre les îles des populations migratrices et résidentes de baleines, ainsi que par l'élaboration de matériel pédagogique sur les mammifères marins.

33. Des mesures ciblées sont prévues pour s'assurer que les sanctuaires existants et futurs de la région font l'objet d'accords de réseaux de partenariat, s'il y a lieu, partagent leurs catalogues de photo-identification et contribuent aux catalogues

généraux, le cas échéant (par exemple, le catalogue sur les rorquals à bosse de l'Atlantique Nord géré par le College of the Atlantic).

34. En outre, la collaboration à la conservation des espèces dans la région a été renforcée avec CITES. Le Secrétariat a pris des mesures pour travailler avec les Parties SPAW et CITES à la création d'un réseau régional de lutte contre la fraude en matière de faune sauvage en participant à un atelier régional dans les Bahamas et à des réunions organisées par la Convention de Bonn et la COPACO (voir activité 2.5). Les efforts ont visé essentiellement à encourager les Parties et les ONG à travailler dans leurs sphères d'influence respectives pour inciter les autres Parties à réglementer dans leurs législations nationales la propriété, la possession, la vente et la publicité d'espèces vivantes endémiques à la Caraïbe listées par la CITES et à empêcher l'entrée illégale sur les marchés domestiques et internationaux des spécimens acquis illégalement et leur progéniture.
35. Les pays qui sont Parties à CITES ont été invités à rejoindre le groupe de contact du Comité permanent, et les Parties SPAW et les ONG ont été encouragées à soutenir les recommandations émanant de ce groupe de contact.
36. Le CAR-SPAW en Guadeloupe a entrepris un certain nombre d'activités ou a apporté son concours pour les mettre en œuvre. On trouvera plus d'informations à ce sujet dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4. Les activités mises en œuvre pendant la période 2015-2016 afin d'atteindre ces objectifs sont les suivantes :

2.4 CONSERVATION DES ESPÈCES MENACÉES ET EN VOIE D'EXTINCTION	
Activités	État
Sensibiliser davantage aux espèces de baleines et de dauphins présentes dans la région des Caraïbes et appuyer l'observation durable des mammifères marins dans la région	<p>Achevé</p> <p>Du matériel pédagogique a été élaboré en collaboration avec le Sanctuaire marin national de Stellwagen Bank de la NOAA, par le biais du programme de jumelage des sanctuaires – Beyond Border (voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.16).</p> <p>Un suivi des travaux et des recommandations issues de la mise en œuvre du Projet LifeWeb a également été entrepris grâce à l'achèvement du Plan de gestion du sanctuaire pour les mammifères marins de République dominicaine, à Silver et Navidad Banks (voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.8).</p> <p>En collaboration avec le Green Heritage Fund Suriname et WWF, un rapport intitulé « A review of seismic mitigation measures used along the coast of northern South America » (étude sur les mesures parasismiques utilisées le long de la côte du nord de l'Amérique du Sud) a été publié sous l'égide du projet de corridor de conservation des mammifères marins dans le nord de l'Amérique du Sud (MaMaCoCoSea). Le rapport est disponible à l'adresse suivante : http://www.car-spaw-rac.org/IMG/pdf/seismic_mitigation_measures_review_mamacocosea.pdf.</p> <p>Un appui a par ailleurs été fourni au Sanctuaire marin national de Stellwagen Bank et à Allied Whale pour recueillir des informations sur les nageoires des rorquals à bosse dans la région des Caraïbes et les comparer (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4).</p>

2.4 CONSERVATION DES ESPÈCES MENACÉES ET EN VOIE D'EXTINCTION	
Activités	État
Renforcer la planification spatiale marine pour la conservation des mammifères marins et appuyer l'observation durable des mammifères marins dans la région.	<p>En cours</p> <p>Des activités continuent d'être mises en œuvre pour appuyer le Plan d'action mondial pour la conservation, la gestion et l'exploitation des mammifères marins grâce à quoi le texte existant sera examiné et mis à jour au cours de la prochaine période biennale.</p> <p>Le dépliant sous forme résumée sur les principes fondamentaux et les lignes directrices sur les meilleures pratiques relatives à l'observation des mammifères marins dans la région des Caraïbes, adoptés par la COP7-SPAW, à Punta Cana, a été révisé et mis à jour. Sa version finale a été publiée au cours de l'année 2016 afin de promouvoir la mise en œuvre aux niveaux national et régional de lignes directrices appropriées sur l'observation des mammifères marins (voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.13).</p>
Élaborer un mémorandum de coopération entre l'Unité de coordination régionale du PEC et la Commission baleinière internationale.	<p>En cours</p> <p>Des discussions et l'examen des documents pertinents sont en cours en vue de signer le mémorandum de coopération pour dégager et aborder les problèmes communs dans la région des Caraïbes.</p>
Coopération avec Birdlife International, BirdsCaribbean, CITES et la Convention de Bonn	<p>En cours</p> <p>Par l'intermédiaire du CAR-SPAW, un accord a été élaboré avec BirdLife International sur l'analyse des lacunes des zones ornithologiques importantes et des AMP existantes. Une étude de cas aux Bahamas a également été réalisée en vue d'agir en faveur des zones ornithologiques (http://www.car-spaw-rac.org/IMG/pdf/birdlife_report.pdf).</p> <p>En collaboration avec BirdsCaribbean, le PEC a présenté un exposé devant le Carib Bird Education Network, à l'occasion du Festival des oiseaux des Caraïbes, par le biais d'un webinaire gratuit sur les oiseaux endémiques des Caraïbes.</p> <p>Participation continue aux réunions et aux ateliers organisés dans le cadre des traités environnementaux revêtant un intérêt pour les travaux du sous-programme, en particulier la CITES et la Convention de Bonn, en vue de favoriser le renforcement des partenariats et des capacités, ainsi que la fourniture d'informations et d'orientations aux pays de la région des Caraïbes sur l'adhésion à ces traités.</p>

2.4 CONSERVATION DES ESPÈCES MENACÉES ET EN VOIE D'EXTINCTION	
Activités	État
Continuer de soutenir le mandat du Comité régional Poisson-lion établi sous l'égide de l'ICRI et d'inciter d'autres Parties au Protocole SPAW à rejoindre le Comité	<p>En cours</p> <p>Par l'intermédiaire du CAR-SPAW</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation au Comité régional Poisson-lion de l'ICRI et co-présidence de ce celui-ci. • Mise à jour et utilisation de la liste régionale de contacts pour diffuser régulièrement des informations sur le poisson-lion, ses impacts et son contrôle. <p>Organisation d'un atelier sur la gestion des poissons-lions (session extraordinaire) au cours de la soixante-huitième Conférence annuelle de l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes, avec le soutien du PEC et l'ICRI. On trouvera plus d'informations à l'adresse suivante : http://www.car-spaw-rac.org/?68th-GCFI-conference,656</p>

37. Les autres réunions ayant contribué au succès de la mise en œuvre de ce sous-programme sont les suivantes :

Réunion	Objectif	Date et lieu	Lien avec les objectifs du programme
Festival des oiseaux des Caraïbes : <i>Spread Your Wings for Bird Conservation</i> (déployez vos ailes pour la conservation des oiseaux)	Contribution à la conservation d'espèces d'oiseaux, en collaboration avec BirdsCaribbean.	5 mai 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions concernées • Conservation des espèces menacées et en voie d'extinction
Soixante-huitième Conférence annuelle de l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes : atelier sur la gestion des poissons-lions (session extraordinaire sur le poisson-lion et d'autres espèces envahissantes)	Par l'intermédiaire du CAR-SPAW, contribuer aux actions relatives aux espèces exotiques envahissantes, en collaboration avec différents partenaires.	Panama 9 - 13 novembre 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités liées aux activités de gestion des poissons-lions • Coordination/synergies avec les institutions concernées
Atelier consacré à la lutte contre la fraude en matière de faune sauvage dans la région des Caraïbes	Renforcer et accroître la coopération régionale et l'application des lois grâce à la création d'un réseau de lutte contre la fraude en matière de faune sauvage dans la région des Caraïbes.	Bahamas 20 - 22 juillet 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des activités et du Programme SPAW • Coordination/synergies avec les institutions concernées • Conservation des espèces menacées et en voie d'extinction
Premier atelier régional de renforcement des capacités des pays caribéens non-parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à	organisé par l'intermédiaire du Secrétariat de la Convention de Bonn et le Secrétariat de la CARICOM, cet atelier visait à informer les non-Parties de la région des	La Barbade 31 août - 2 septembre 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des activités et du Programme SPAW • Coordination/synergies avec les institutions concernées

Réunion	Objectif	Date et lieu	Lien avec les objectifs du programme
la faune sauvage,	Caraïbes du travail et des objectifs de la Convention, ainsi que de la manière d'y adhérer et à leur indiquer les ressources disponibles en matière de renforcement des capacités.		<ul style="list-style-type: none"> Conservation des espèces menacées et en voie d'extinction

2.4.2 Résultats du sous-programme

38. Les principaux résultats de ce sous-programme sont les suivants :

Résultats	État
Amélioration des stratégies visant à favoriser la durabilité de l'observation des mammifères marins dans la région des Caraïbes	Achevé
Signature d'un mémorandum de coopération avec les partenaires du Comité scientifique de la CBI pour promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, la gestion et l'exploitation des mammifères marins.	En attente
Diffusion de l'information et échanges entre pairs afin de promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs outils pour contrôler le poisson-lion et la mise en œuvre de la stratégie régionale relative au poisson-lion, en collaboration avec l'ICRI.	En cours

2.4.3 Budget du sous-programme

39. Les coûts associés à la mise en œuvre des activités relevant de sous-programme sont les suivants :

2015			2016		
Fonds collectés CTF	Fonds collectés Autres sources *	Total des fonds	Fonds collectés CTF	Fonds collectés Autres sources *	Total des fonds
0	87,000	87,000	0	87,000	87,000

*Inclut du CAR-SPAW pour 2014 et 2015, respectivement.

2.5 Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers

40. Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants :

- Aider à la gestion des écosystèmes marins et côtiers de la région de manière durable, notamment au moyen de pratiques durables ;
- Mobiliser la volonté politique et les actions des gouvernements et des autres partenaires pour la conservation et l'utilisation durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés comme les mangroves et herbiers marins ;

- c) Communiquer de manière efficace sur la valeur et l'importance des récifs coralliens, des mangroves et des herbiers marins, y compris sur leurs services écosystémiques, les menaces qui pèsent sur leur viabilité et les actions nécessaires pour les protéger ; et
- d) Promouvoir l'approche de gestion écosystémique ainsi que les principes et les valeurs de bonne gouvernance pour la conservation et la gestion des écosystèmes marins dans la région.

2.5.1 État d'avancement des activités du sous-programme

- 41. Selon ce sous-programme, en accord avec le Protocole SPAW et les activités abordées lors de la COP7 du Protocole SPAW, le projet principal mis en œuvre a été la coordination et la mise en place du projet CLME+.
- 42. Un accord de contribution a été signé en juin 2016 entre le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et le PEC (par le biais de la mise en œuvre coordonnée d'actions relevant du Protocole SPAW et du Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres), dans le cadre du nouveau projet quinquennal CLME+ du PNUD (2015-2020) financé par le Fonds pour l'environnement mondial. Ce projet, avec l'UNOPS comme organisme d'exécution, a été lancé le 1^{er} mai 2015, et bénéficie d'un financement total de 1 365 000,00 dollars des États-Unis(UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.10).
- 43. Le projet vise à faciliter la gestion axée sur l'écosystème/l'approche écosystémique des pêches dans la région où le projet CLME+ est mis en œuvre afin de veiller à ce que la fourniture de biens et de services durables et résistants au climat provenant des ressources marines vivantes de la région puisse être garantie (CLME+ SAP v1.3 2016).
- 44. Au travers de la collaboration entre les sous-programmes SPAW et AMEP (UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.7), le projet permettra de lancer la mise en œuvre du Plan d'action stratégique CLME+ (CLME+ SAP) d'une durée de dix ans et avalisé sur le plan politique (UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.7) par une série d'activités et de produits. Il traitera également les différentes causes de la dégradation de l'environnement, qui ont été identifiées dans le cadre du projet précédent « CLME ». Les activités porteront essentiellement sur les éléments suivants :
 - Élaboration d'un accord formel entre le Brésil et le Secrétariat ;
 - Établissement de rapports d'évaluation de référence, de rapports de situation régionale, de stratégies et de plans d'action/d'investissement pour la protection et la restauration des principaux habitats et pour réduire les effets de la pollution ;
 - Conception et mise en œuvre des sous-projets tendant à institutionnaliser les approches de gestion écosystémique ; et
 - créer des portails Web et des outils de communication pertinents.
- 45. Au cours de la période considérée dans le présent rapport, les autres activités mises en œuvre au cours de la période biennale ont porté essentiellement sur les écosystèmes de récifs coralliens, le réengagement auprès du secteur du tourisme et les recherches sur les impacts des sargasses, comme décrit ci-dessous.

2.5 CONSERVATION ET UTILISATION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS	
Activités	État
Soutenir la relance du Réseau caribéen de surveillance des récifs coralliens	<p>Achevé</p> <p>Suivant les recommandations de l'atelier « Revoir, améliorer et redynamiser le réseau régional GCRMN pour une gestion des données et une surveillance des récifs coralliens plus efficaces dans la région des Caraïbes »—Curaçao, 6-8 août 2014 (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.10), le Secrétariat a, au cours de la période biennale, agi en tant que coordinateur régional du GCRMN redéfini dans la région des Caraïbes et a conseillé le Comité directeur via une série d'activités, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la prise en considération de l'ensemble de données écologiques et socioéconomiques convenu pour les sites de surveillance participant au réseau régional (voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/ INF.17 ou http://www.car-spaw-rac.org/?The-GCRMN-Caribbean-guidelines,639) ; • Créer deux forums en ligne ; • Organiser le premier atelier de surveillance intégrée des récifs coralliens du GCRMN-Caraïbes ; et • Représenter le réseau dans des forums et des lieux appropriés, dans la mesure du possible ; <p>On trouvera plus d'informations à ce sujet dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4.</p> <p>En outre, des efforts ont été déployés afin de mettre en place un partenariat pour les récifs coralliens dans le cadre du Programme pour les mers régionales du PNUE, y compris d'assurer une coordination avec l'ICRI.</p>
Partager des données générales sur les sargasses dans la région et soutenir davantage les recherches y relatives	<p>En cours</p> <p>Le Secrétariat a cherché à encourager les Parties à partager les informations et les données issues des programmes nationaux de surveillance et d'évaluation, y compris des laboratoires marins. Cela comprenait un forum en ligne lancé en août 2015 dédié aux sargasses qui vise à diffuser des informations et des données d'expérience y afférentes, ainsi qu'à faciliter les échanges concernant l'élaboration de projets, notamment, mais pas exclusivement, la recherche fondamentale, la gestion des échouages, les études d'impact et les utilisations possibles de l'algue.</p> <p>Des efforts de collaboration ont également été faits pour soutenir davantage les recherches sur les origines, les impacts et les moyens de contrôler les sargasses, ainsi qu'améliorer l'élaboration de modèles en réponse à l'incidence croissante des échouages qui affectent l'environnement marin et la biodiversité et la santé marines dans la région.</p> <p>En collaboration avec l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes et le Centre de gestion des ressources et des études de l'environnement (Université des Indes occidentales) le CAR-SPAW a élaboré diverses notes et fiches d'information sur le sujet. Voir document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.9 (également disponible à l'adresse suivante : http://www.cavehill.uwi.edu/cermes/getdoc/123bf91c-1565-414d-8e21-e59fb6f7ca2d/cermes_sargassum_management_brief_2016_08_24.aspx), UNEP(DEPI)/CAR WG.38/ INF.14 et UNEP(DEPI)/CAR WG.38/ INF.15</p> <p>Il convient également de noter l'organisation d'une <u>manifestation parallèle sur les sargasses durant la deuxième session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement</u>, avec le Programme d'action mondial du PNUE, le Secrétariat de la Convention d'Abidjan et celui de la Convention de Cartagena, ainsi que le <u>Programme relatif aux changements climatiques et à la biodiversité en Afrique de l'Ouest</u> de l'Agence des États-Unis pour le développement international. (Voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/ INF.12), et l'organisation d'une session</p>

2.5 CONSERVATION ET UTILISATION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS	
Activités	État
	<p>technique à la soixante-neuvième Conférence annuelle de l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes.</p> <p>On trouvera des informations complémentaires sur les activités du CAR-SPAW dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4.</p>
Projet BlueFinance	<p>En cours</p> <p>Le CAR-SPAW a mis en place le projet BlueFinance depuis septembre 2015 à la Barbade. Il est financé par le PNUE par l'intermédiaire du Partenariat mondial pour les récifs coralliens. Parmi les autres partenaires impliqués dans le projet, on peut citer le centre GRID-Arendal, le projet Blue Solutions, l'IFRECOR (Initiative française pour les récifs coralliens) et l'Organisation des États américains. L'objectif du projet Bluefinance est de parvenir à un bon rendement environnemental, social et financier grâce à une collaboration renforcée avec le secteur privé dans le domaine de la conservation des récifs coralliens.</p> <p>Voir UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4 pour plus d'informations).</p>

46. Le Secrétariat a l'intention d'agir en faveur de la conservation des mangroves et de collecter des fonds, en coordination avec la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales du PNUE, la Convention de Ramsar et d'autres organisations compétentes, afin de promouvoir et de réaliser des activités liées à la conservation et à l'utilisation durable des mangroves. Cependant, il n'a pas été possible de mettre en œuvre bon nombre des activités proposées pour la période biennale en raison d'un manque global de fonds pour entreprendre des activités préparatoires (y compris des activités relatives à la collecte de fonds).
47. Les autres réunions ayant contribué au succès de la mise en œuvre de ce sous-programme sont les suivantes :

Réunion	Objectif	Date et lieu	Lien avec les objectifs du programme
Atelier de renforcement des capacités de la Convention sur la diversité biologique	Échange d'informations et d'expériences, et mise en place de partenariats régionaux pour le partage régulier d'informations et le renforcement des capacités, en vue de la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique dans les aires marines et côtières.	Pérou 23 - 27 février 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des activités du Programme SPAW • Coordination/synergies avec les institutions concernées • Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins
Première réunion du Groupe exécutif du projet CLME+	Discuter de la mise en œuvre du projet CLME +, des indicateurs, des cibles et des échéances connexes, et préparer le premier projet de stratégie de communication globale CLME +.	Floride 26 – 27 octobre 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre réussie du projet CLME+ • Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins
Soixante-huitième	Participation par	Panama,	• Renforcer les capacités

Réunion	Objectif	Date et lieu	Lien avec les objectifs du programme
Conférence annuelle de l'Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes	l'intermédiaire de l'équipe du CAR-SPAW qui a fait un exposé intitulé : « Coopération régionale pour faire face à l'afflux des sargasses dans la région des Caraïbes ».	5 novembre 2015	de gestion des sargasses <ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions concernées
Deuxième atelier de réorientation et de planification stratégique de la COPACO	Sensibiliser et renforcer les capacités sur le cadre juridique international pour la pêche et le rôle des organisations régionales de gestion des pêches, et discuter du cadre de gouvernance des pêches régionales actuel (dispositif de coordination provisoire entre le Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes, l'Organisation de la pêche et de l'aquaculture de l'Amérique centrale et la COPACO. WECAFC). (Rapport disponible à l'adresse suivante : http://www.fao.org/3/a-i5584be.pdf)	Trinité-et-Tobago 1 – 2 décembre 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion du Protocole SPAW et du projet CLME+ • Coordination/synergies avec les institutions concernées • Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins
Réunion du Comité directeur du projet CLME+	Examiner et adopter des mises à jour apportées au Document/Plan de travail et budget (2015-2017) du projet CLME+ ; prévoir des modalités appropriées pour le plan d'action stratégique d'une durée de dix ans/les fonctions proposées des coordonnateurs nationaux et du Comité directeur, et examiner les activités mises en œuvre au cours de la phase initiale du projet.	Colombie 26 – 28 janvier 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre réussie du projet CLME+ • Coordination/synergies avec les institutions concernées
Atelier de surveillance intégrée des récifs coralliens du GCRMN-	Renforcer les capacités de surveillance intégrée des récifs coralliens des pays	Jamaïque 18 – 22 avril 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la surveillance et la conservation des récifs coralliens et des

Réunion	Objectif	Date et lieu	Lien avec les objectifs du programme
Caraïbes	duGCRMN-Caraïbes en utilisant des données biophysiques et socioéconomiques pour la prise de décisions en matière de gestion des zones côtières et pour l'amélioration de rapports normalisés et stratégiques au niveau régional.		écosystèmes associés
Manifestation « Green Room » sur l'afflux des algues sargasses en Afrique de l'Ouest et sur les côtes des Caraïbes — Manifestation parallèle organisée lors de la deuxième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement	Faire prendre conscience de l'étendue du défi que posent les sargasses, compte tenu de ses impacts environnementaux et socioéconomiques ; fournir des informations concernant les causes de prolifération, et proposer des solutions stratégiques pour s'attaquer à ce problème au niveau régional.	Kenya 27 mai 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de gestion des sargasses • Coordination/synergies avec les institutions concernées • Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins
Cinquième réunion de l'Initiative régionale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides des Caraïbes-Cariwet	Faire un exposé sur le Protocole et le Protocole SPAW (par le CAR-PAW)	Sainte-Lucie 5 août 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des activités du Programme SPAW • Coordination/synergies avec les institutions concernées • Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins
Deuxième réunion du Groupe exécutif du projet CLME+ et réunion du mécanisme de coordination CLME+ SAP, (auxquelles l'administrateur de programme chargé du sous-programme sur l'évaluation et la gestion de la pollution environnementale a assisté)	Évaluer les progrès de mise en œuvre du projet ; examiner le budget/le plan de travail annuel mis à jour/modifié ; convenir d'une approche/méthode pour le cadre de suivi et d'évaluation du CLME+ SAP ; et examiner le premier projet de stratégie de communication globale CLME +.	Miami, Florida, 6-9 septembre 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre réussie du projet CLME+ • Coordination/synergies avec les institutions concernées • Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins

2.5.2 Résultats du sous-programme

48. Les principaux résultats de ce sous-programme sont les suivants :

Résultats	État
Renforcer les antennes régionales du Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens dans la région des Caraïbes	Achevé
Document achevé et approuvé sur le projet CLME+ qui détaille les activités de suivi prioritaires pour la durabilité des travaux de gouvernance du CLME et qui inclut des résultats concrets sur cinq (5) à dix (10) ans	Achevé
Projet pilote sur l'adaptation basée sur l'écosystème et atelier sur la gestion écosystémique	Présenté comme résultats sous l'activité 2.2
Conservation et utilisation durable des mangroves	En attente Fonds nécessaires pour : <ul style="list-style-type: none"> - Établir un rapport sur l'état des mangroves dans les Caraïbes, améliorant les données de référence sur l'utilisation durable et la conservation des mangroves - Mettre au point une méthode standard d'échantillonnage des mangroves recommandée afin d'améliorer l'efficacité des études régionales sur les mangroves - Améliorer la conservation des mangroves dans la région via des mesures d'incitation et des mécanismes financiers, en coordination avec les programmes internationaux tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

2.5.3 Budget du sous-programme

49. Les coûts associés à la mise en œuvre des activités relevant de ce sous-programme sont les suivants :

2015			2016		
Fonds collectés CTF	Fonds collectés Autres sources *	Total des fonds	Fonds collectés CTF	Fonds collectés Autres sources **	Total des fonds
0	19,148	19,148	0	206,873	206,873

*Par l'intermédiaire du CAR-SPAW

**Inclut les fonds dans le cadre du projet CLME+ et de CAR-SPAW

Annexe I : État du budget du Programme SPAW pour la période biennale 2015-2016

Activité	2015				2016			
	Prévu au budget				Prévu au budget			
	CTF	Autres contributions*	Total des fonds	Total des dépenses	CTF	Autres contributions*	Total des fonds	Total des dépenses
2.1 Programme de coordination (coûts salariaux et frais de réunion COP couverts par l'OCCC et le Gouvernement français pour le personnel du CAR) ¹	0	15,000	40,000	25,000	0	15,000	45,000	30,000
2.2 Renforcement des aires protégées dans la région des Caraïbes**	0	35,291	1,057,000	1,021,709	0	1,223,855	1,062,000	0
2.3 Élaboration de lignes directrices relatives à la gestion des aires et des espèces protégées	0	10,000	40,000	30,000	0	22,000	52,000	30,000
2.4 Conservation des espèces menacées et en voie d'extinction	0	87,000	132,000	45,000	0	87,000	132,000	45,000
2.5 Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins **	0	19,148	130,000	110,852	0	206,873	60,000	0
Sous-total	0	166,439	1,399,000	1,232,561	0	1,554,728	1,351,000	0
Coût d'appui au programme 13 % (montant variable en fonction de l'origine des fonds)	0	21,637	181,870	160,233	0	202,115	175,630	0
TOTAL SPAW	0	188,076	1,580,870	1,392,794	0	1,756,843	1,526,630	0

¹Inclut des fonds du Gouvernement français par l'intermédiaire du CAR-PAW

**Inclut des fonds du Gouvernement italien dans le cadre du projet de gestion axée sur l'écosystème et le cadre du projet CLME+, et fonds du projet ECMMAN par l'intermédiaire du CAR-SPAW

**Annexe II : Bilan des fonds versés par le Gouvernement français par l'intermédiaire du CAR-
SPAW pour la mise en œuvre d'activités du Protocole SPAW**

Activité	2015	2016
2.1 Coordination du Programme	2,500	11,100
2.2 Renforcement des aires protégées dans la région des Caraïbes	0	11,100
2.3 Élaboration de lignes directrices relatives à la gestion des aires et des espèces protégées	0	25,000
2.4 Conservation des espèces menacées et en voie d'extinction	29,000	17,800
2.5 Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins	32,100	47,100
TOTAL	63,600	112,100

**Annexe III : État du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées
(Protocole SPAW)**

Partie contractante	Date de signature	Date de ratification	Entrée en vigueur
Bahamas		8 mars 2012	7 avril 2012
Belize		4 janvier 2008	4 février 2008
Colombie	18 janvier 1990	5 janvier 1998	17 juin 2000
Cuba	18 janvier 1990	4 août 1998	17 juin 2000
États-Unis d'Amérique	18 janvier 1990	16 avril 2003	
France	18 janvier 1990	5 avril 2002	5 mai 2002
Grenade		5 mars 2012	4 avril 2012
Guyana		14 juillet 2010	13 août 2010
La Barbade		14 octobre 2002	13 novembre 2002
Panama	16 janvier 1991	27 septembre 1996	17 juin 2000
Pays-Bas	18 janvier 1990	2 mars 1992	17 juin 2000
République dominicaine		24 novembre 1998	17 juin 2000
Sainte-Lucie	18 janvier 1990	18 mai 2000	17 juin 2000
Saint-Vincent-et-les-Grenadines		26 juillet 1991	17 juin 2000
Trinité-et-Tobago	18 janvier 1990	10 août 1999	17 juin 2000
Venezuela	18 janvier 1990	28 janvier 1997	17 juin 2000

Annexe IV : État des décisions prises au cours de la huitième Réunion des Parties contractantes (COP8) et de la sixième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique

Septième Conférence des Parties	
Décisions	État
Inciter les gouvernements de la région, qui ne l'ont pas encore fait, à devenir Parties contractantes au Protocole SPAW.	En cours Si aucun nouveau pays n'est devenu partie au Protocole au cours de la période biennale, le Secrétariat a néanmoins contacté les gouvernements concernés, celui du Costa Rica, de la Dominique et du Mexique par exemple, pour leur demander d'agir en ce sens.
Approuver les treize (13) aires protégées présentées au STAC6 pour être inscrites au titre du Protocole SPAW et saluer l'initiative du Secrétariat de continuer à soutenir les aires protégées inscrites à travers le programme de coopération.	En cours Dix-huit autres aires ont été inscrites par la COP8, portant à 31 le nombre total d'aires protégées inscrites au titre du Protocole (voir carte dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.38/5) Pendant la période biennale, le Secrétariat a contacté les gestionnaires des aires inscrites afin d'assurer le suivi des recommandations formulées lors de la première réunion des gestionnaires consistant à renforcer le programme de coopération et à encourager des propositions de sites à inscrire (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.16). Le Secrétariat a lancé en 2015 un autre appel à l'attention des Parties afin de désigner des sites supplémentaires. Les Parties ont proposé quatre autres sites, dont l'inscription sera étudiée par le STAC7 (UNEP(DEPI)/CAR WG.38/5).
Inciter les Parties contractantes à répondre aux demandes du Secrétariat pour participer plus activement aux groupes de travail établis par les Parties, en particulier ceux chargés de l'examen des espèces et du développement des formats pour les rapports de dérogations.	Achévé Voir ci-dessous l'état des décisions 4 et 6 de la COP8 et de la recommandation III du STAC6
Approuver la version révisée des lignes directrices telle que présentée à l'Annexe III du rapport et la prolongation de la durée du Groupe de Travail en vue de développer des formats pour les rapports de dérogations et de plus convenir de procéder à une révision de la procédure de dérogation suivant les lignes directrices approuvées, après deux exercices biennaux.	Achévé Voir UNEP(DEPI)/CAR WG.38/3
Amender les Annexes du Protocole SPAW relatives aux espèces en ajoutant les espèces suivantes aux Annexes II et Annexes III respectivement.	Achévé Voir liste mise à jour des espèces inscrites à l'Annexe II dans les documents UNEP(DEPI)/CAR WG.38/4 et UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.7

Septième Conférence des Parties

Décisions	État
<p>Adopter les recommandations de la sixième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique du Protocole SPAW figurant dans le document UNEP/(DEPI)/CAR WG.36/8 avec les modifications suivantes</p> <p><u>Recommandation I</u> Points 12, 13, 14 et 15 à lire tel que suit :</p> <p>« 12. Le Secrétariat SPAW devrait travailler avec les Parties SPAW et la CITES pour développer un réseau régional de lutte contre la fraude en matière de faune sauvage</p> <p>13. Les pays qui sont des Parties à CITES devraient rejoindre le groupe de contact du Comité permanent qui traite du rapport des Bahamas et des recommandations sur l'incident de braconnage d'iguanes. Les Parties SPAW et les ONG devraient soutenir les recommandations émanant de ce groupe de contact.</p> <p>14. Les Parties et les ONG devraient travailler dans leurs sphères d'influence respectives, telles que l'UE, CARICOM, la CITES pour inciter les Parties à réglementer dans leurs législations nationales la propriété, la possession, la vente et la publicité d'espèces vivantes endémiques à la Caraïbe listées dans la CITES et à empêcher l'entrée illégale sur les marchés domestiques et internationaux des spécimens acquis illégalement, et leur progéniture.</p> <p>15. En ce qui concerne les dérogations prises au titre de l'article 11(2), les Parties prennent des mesures appropriées dans leurs réglementations et politiques nationales pour s'assurer que ces spécimens ou leur progéniture ne sont pas involontairement commercialisés dans le futur ».</p> <p><u>Recommandation III</u></p> <p>« 1. Le groupe de travail <i>ad hoc</i> sur l'inscription des espèces dans les annexes soit réinstallé durant la période intersessionnelle pour poursuivre son travail.</p> <p>2. Le groupe de travail élabore des lignes directrices (par exemple une liste de contrôle) pour la proposition d'espèces à l'inscription dans les annexes du Protocole SPAW en utilisant l'article 11(4) comme base de travail.</p> <p>3. Le projet de lignes directrices développé et approuvé par le groupe de travail fasse l'objet d'une diffusion auprès des Parties SPAW aussitôt qu'il sera disponible.</p> <p>4. Les Parties soient invitées à utiliser le projet de lignes directrices pour développer des propositions d'espèces pour inscription dans les Annexes SPAW à temps pour leur prise en compte par le STAC7.</p> <p>5. Le projet de lignes directrices soit transmis au STAC7 pour considération ».</p> <p><u>Recommandation IV</u> Telle que présentée ci-dessus dans la décision 4.</p>	<p>Achévé</p> <p>Les recommandations révisées du STAC6 ont été mises en œuvre :</p> <p>Rec. I 1.-2. Achévé 3i-iv Achévé (voir sections ci-dessus du présent rapport et documents UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.4, WG.38/INF.9 à INF.18) 3v-vi – Reporté à la prochaine période 3vii- En cours(Mémorandum d'accord avec la CBI à l'étude) 3viii- Achévé (voir UNEP(DEPI)/CAR WG38/INF.6) 3ix-xi – En cours 3xii-xv Achévé :</p> <p>Le Secrétariat a participé à l'atelier consacré à la lutte contre la fraude en matière de faune sauvage dans la région des Caraïbes, organisé par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (Bahamas, 20-22 juillet 2016), afin d'étudier les différentes possibilités envisageables pour établir ce réseau dans la région, en collaboration avec la CITES et les organisations régionales compétentes (par exemple, la CARICOM, l'OECO, le Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes et les gouvernements).</p> <p>4. En cours (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.5)</p> <p>Rec. II- Achévé Voir UNEP(DEPI)/CAR WG.38/5)</p> <p>Rec. III Achévé. Voir UNEP(DEPI)/CAR WG.38/4</p> <p>Rec. V Les Parties doivent rendre compte des actions de contrôle des poissons-lions menées dans leur pays.</p> <p>Rec. VI Achévé</p> <p>Rec. IV Achévé Voir UNEP(DEPI)/CAR WG.38/3</p>

Septième Conférence des Parties	
Décisions	État
<p>Approuver le plan de travail SPAW pour 2015-2016 tel que révisé par le STAC6, et son budget sous réserve de l'approbation du budget du PEC par la seizième réunion intergouvernementale (IGM) et la treizième COP de la Convention de Cartagena, et de plus demander au Secrétariat de développer une stratégie pour mobiliser des ressources financières.</p>	<p>Achevé</p> <p>Le Secrétariat élabore actuellement une stratégie globale des ressources pour le PEC, qui sera intégré au Plan de travail SPAW qui sera présenté à la dix-septième réunion intergouvernementale et à la quatorzième COP de la Convention de Cartagena (prévue en mars 2017).</p>
<p>Accueille favorablement les propositions des gouvernements à envisager avec le Secrétariat la possibilité d'accueillir la septième Réunion du STAC au début de 2016.</p>	<p>Achevé</p> <p>Nous exprimons notre vive reconnaissance au Gouvernement des États-Unis pour avoir accueilli ces réunions à Miami, en Floride.</p>